

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

05

Séance du Conseil d'établissement de l'école des Sommets, tenue le 10^e jour du mois de mai 2022, à 18 h 30 à l'école des Sommets située au 287, rue de la Fabrique à Saint-Sébastien.

Sont présents :

Membres – Parents

Karol-Ann Morin
Véronique Gosselin
Misty Lee Grondin
Audrey Perreault
Mylène Nadeau

Membres – Personnel

Judith Dostie
Chantal Boutin
Annie Michaud
Maryse Bélanger
Nathalie Quirion

Représentante de la communauté : Claudia Bolduc

Le directeur par intérim : Jean-Dominic Lavallée

Est absente :

Madame Karine Martin, membre parent.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Jean-Dominic Lavallée souhaite la bienvenue à tous. Madame Karol-Ann Morin présente l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.ET 21-032

Sur la proposition de madame Maryse Bélanger, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

Au point # 12, ajoutez :

12.2 Informations sur le sondage du CED

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2022
4. Suivi au dernier procès-verbal
5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)
6. Code de vie 2022-2023 (adoption)
7. Principes d'encadrement des coûts
8. Guide des parents pour le service de garde 2022-2023 (adoption)
9. Campagnes de financement (suivi)
10. Voyage et activités de fin d'année
11. Informations et correspondance
 - 11.1 Présidente
 - 11.2 Déléguée au comité de parents
 - 11.3 Enseignantes (Bons coups à l'école, etc.)
 - 11.4 Service de garde
 - 11.5 Direction
 - 11.5.1 Agrandissement de l'école
 - 11.5.2 Projet stationnement des autobus
12. Autres objets d'étude :
 - 12.1 Berlingots de lait
 - 12.2 Informations sur le sondage du CED**
13. Période de questions du public
14. Date et heure de la prochaine séance : Le mardi 14 juin 2022 à 18 h 00
15. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2022
C.ET 21-033

Sur la proposition de madame Nathalie Quirion, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au dernier procès-verbal

Aucun suivi.

5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement
C.ET 21-034

Nous prenons connaissance du rapport budgétaire mis à jour pour cette séance concernant les activités du CE.

Le budget 184-1-27-900 doit être transféré pour le 30 juin 2022. Nous désirons déposer le montant de 2 091.00 \$ dans le compte 184-1-27-110.

Sur la proposition de madame Chantal Boutin, il est résolu de transférer le montant de 2 091.00 \$ dans le compte indiqué ci-dessus et d'adopter le rapport budgétaire du conseil d'établissement tel que présenté.

Annexe CET084-2021-2022-024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Code de vie 2022-2023

C.ET 21-035

Monsieur Jean-Dominic Lavallée présente le code de vie, incluant une matrice des comportements attendus, de l'école des Sommets pour l'an prochain.

Sur la proposition de madame Karol-Ann Morin, il est résolu d'approuver le code de vie de l'école des Sommets pour 2022-2023 tel que présenté.

Annexe CET084-2021-2022-025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Principes d'encadrement des coûts

C.ET 21-036

Dû à l'inflation, le directeur nous informe que les membres de l'équipe-école proposent l'encadrement suivant pour 2022-2023 concernant la facture aux parents :

- **Fiches de travail (imprimerie) : maximum 45 \$**
- **Facture aux parents : maximum 90 \$**
- **Assurance écolier : À confirmer par le Centre de services scolaire**

Sur la proposition de madame Véronique Gosselin, il est résolu que les principes d'encadrement des coûts décrits ci-dessus soient approuvés par le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Guide des parents pour le service de garde 2022-2023

C.ET 21-037

Madame Nathalie Quirion présente le guide des parents du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 aux membres du CE.

À noter que la tarification sur une base régulière et/ou sporadique peut être modifiée par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

De plus, il est possible que la tarification pour les journées pédagogiques de l'année scolaire 2022-2023 soit révisée.

Un sondage devrait être fait pour connaître les réels besoins des parents.

Sur la proposition de madame Annie Michaud, il est résolu d'approuver le guide des parents du service de garde de l'école des Sommets pour 2022-2023 tel que présenté. Il est également résolu d'approuver un changement au niveau de la tarification sur une base régulière, sporadique ainsi que pour les journées pédagogiques pour l'année 2022-2023.

Le document se retrouve en annexe au présent procès-verbal.

Annexe CET084-2021-2022-026

ADOPTÉE à l'unanimité

9. Campagnes de financement (suivi)

C.ET 21-038

Il est mentionné que les profits réalisés de l'activité Disco Patins s'élèvent à 892.50 \$. Il est proposé par madame Chantal Boutin que cette somme soit déposée dans le 184-1-27-180-980.

ADOPTÉE à l'unanimité

10. Voyage et activités de fin d'année

C.ET 21-039

Les enseignantes informent les parents que le voyage de fin d'année aura lieu le jeudi 16 juin 2022 au Parc-O-Fun de Saint-Georges pour tous les élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année.

Le coût total de l'activité, incluant les entrées pour chacun et le transport scolaire, s'élève à 3 002.01 \$.

Il est proposé de demander une contribution des parents d'un montant de 20.00 \$.

Sur la proposition de madame Misty Lee Grondin, il est résolu de demander une contribution aux parents de 20.00 \$ par élève pour le voyage de fin d'année et de payer la balance selon le code budgétaire 184-1-27-110.

ADOPTÉE à l'unanimité

11. Informations et correspondance

11.1 Présidente

Rien à signaler.

11.2 Déléguée au comité de parents

Rien à signaler.

11.3 Enseignants (Bons coups à l'école, etc.)

Les enseignantes mentionnent plusieurs activités réalisées ou qui seront réalisées sous peu :

- Club de course
- SOS! PIRATE!
- Cubes énergie
- Duathlon
- Sac de main
- Jeux pour récréation
- Activité culturelle avec monsieur Tristan Demers
- Papillons (maternelle 4 et 5 ans)
- Visite de la Polyvalente Montignac
- Minecraft
- Robotique

11.4 Service de garde

Madame Nathalie Quirion mentionne que ça va beaucoup mieux depuis que les élèves vont tous jouer dehors.

11.5 Direction

Monsieur Gaudreau n'a pas encore de précision au sujet du port du masque. Pour le moment, on doit porter le masque si on ne peut avoir une distance de 2 mètres.

Monsieur Jean-Dominic Lavallée informe qu'il demeure directeur jusqu'à nouvelle ordre.

11.5.1 Agrandissement de l'école

Monsieur Lavallée espère qu'une réponse sera rendue d'ici la fin juin suite à la demande pour l'agrandissement de l'école de l'automne dernier.

11.5.2 Projet stationnement des autobus

Ce projet sera réalisé en même temps que l'agrandissement.

12. Autres objets d'étude

C.ET 21-040

Un montant de 50 \$ par classe est demandé aux membres du CE pour offrir un cadeau à l'occasion de la fin de l'année scolaire.

Sur la proposition de madame Judith Dostie, il est résolu d'octroyer un montant de 50.00 \$ par classe du budget 184-1-27-180.

ADOPTÉE à l'unanimité

12.1 Berlingots de lait

Madame Karol-Ann Morin demande si c'était possible d'offrir des berlingots de lait à tous les enfants de l'école considérant que nous avons un indice de défavorisation élevé dans notre milieu. Nous ne connaissons pas la personne qui doit être contactée.

Le Club des petits déjeuners fournit les collations de l'avant-midi dans une école de la région.

12.2 Informations sur le sondage du CED

L'information sera transmise aux parents via Facebook. Les élèves membres du conseil d'élèves seront sollicités.

13. Période de questions du public

Aucun public.

14. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le mardi 14 juin 2022 à 18 h 00 au restaurant La Source.

15. Levée de la séance

C.ET 21-041

Sur la proposition de madame Maryse Bélanger, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Karol-Ann Morin, présidente

Jean-Dominic Lavallée, directeur par intérim